



Fiche d'inscription Saison 2018-2019



Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de Téléphone fixe	Numéro de Téléphone portable	Titulaire du PSC1 ① ②
①					<input type="checkbox"/>
②					<input type="checkbox"/>
③					<input type="checkbox"/>
④					<input type="checkbox"/>

N° et rue		
complément		
Ville		
Code postal		
E-mails ③	①	②
	③	④

j'accepte ou je n'accepte pas la diffusion des adresses mail aux autres adhérents de « Cuges Randos Loisirs »

j'accepte ou je n'accepte pas que des photos de moi soient mises en ligne de manière publique.

① Attestation de Formation aux Premiers Secours.

Elle a été remplacée par la formation PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires du PSC 1 par équivalence et n'ont donc pas besoin de suivre la nouvelle formation, sauf à vouloir actualiser leurs connaissances.

② Cochez la case uniquement si vous êtes détenteur du PSC1.

③ En premier votre adresse Gmail pour pouvoir accéder aux photos.



Fiche d'inscription Saison 2018-2019



Intitulé	Tarif unitaire	X Nombre	= Total
Adhésion toutes randonnées	16,00 €		€
Adhésion Sorties « patrimoine » uniquement	12,00 €		€
Licence Individuelle (randonnées) (RC+AC)=IRA	27,00 €		€
Licence Individuelle (multi loisirs) (RC+AC) = IMPN	37,00 €		€
Licence familiale (randonnées) (RC+AC) = FRA	52,80 €		€
Licence familiale (multi loisirs) (RC+AC) = FMPN	72,80 €		€
Licence monoparentale (randonnées) (RC+AC) = FRAMP	30,80 €		€
Licence associative non pratiquant (RC+AC)=IRA ANP	25,70 €		€
Abonnement «Passion Rando Magazine», (trimestriel édité par la FFRandonnée)	6,00 €		€
Total (Chèque à l'ordre de « Cuges Randos Loisirs »)			€

Attention !!! Pour des raisons d'assurance, les licences FFRandonnée ne sont valides que si elles sont accompagnées d'un certificat médical.

Le certificat médical est obligatoire pour toute demande de licence. Il doit attester de la non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre et des autres activités physiques pratiquées dans le cadre de la licence.

Il est **valable trois ans** pour tout le monde. Merci donc de fournir ce certificat dans les plus brefs délais au Trésorier de l'association « Cuges Randos Loisirs » ou si celui-ci est toujours valide, votre Attestation de réponse au questionnaire de santé.

Pour les personnes désireuses de participer à des **Rando challenges®**, le certificat médical doit être renouvelé tous les ans et spécifier l'aptitude à pratiquer la randonnée **en compétition**. De plus, ce certificat devra être présenté aux organisateurs à chaque compétition.